



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Paris, le 23 novembre 2015

Lancement du projet pilote franco-allemand **pour un Erasmus des apprentis**

La Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Myriam EL KHOMRI, le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, Harlem DÉSIR et l'Ambassadeur en France de la République fédérale d'Allemagne, Nikolaus MEYER-LANDRUT, ont lancé ce lundi 23 novembre 2015 à Paris un projet pilote franco-allemand pour la mobilité de jeunes.

Ce projet pilote concernera dans un premier temps une cinquantaine de jeunes français et allemands en apprentissage dans 11 grands entreprises volontaires : Allianz, Michelin, Danone, Bosch, BASF, L'Oréal, Siemens, BNP Paribas, ENGIE, Airbus et Safran.

La France et l'Allemagne sont déterminées à renforcer la dimension professionnelle de l'Erasmus afin de faire bénéficier aux jeunes apprentis des mêmes possibilités de mobilité que les étudiants et ainsi démocratiser et amplifier la mobilité des jeunes en Europe.

Pour Myriam El Khomri, « *il faut renforcer la connaissance mutuelle de nos systèmes de formation et favoriser la mobilité européenne des jeunes apprentis, qui constitue un atout indéniable en matière d'insertion. Il est nécessaire de poursuivre l'action de l'Europe en faveur de l'emploi des jeunes ; une Europe qui a du sens, c'est une Europe qui ne prive pas sa jeunesse d'avenir* ».

Pour Harlem Désir, « *Il n'y a aucune raison qu'Erasmus, qui est un grand succès pour les étudiants, ne le soit pas aussi demain pour les jeunes en formation professionnelle et en apprentissage. Il faut lever tous les obstacles. C'est le sens de cette expérimentation. La formation effectuée dans un autre pays de l'Union européenne, au cours de leur apprentissage, sera un formidable atout pour leur qualification et leur employabilité future. Ce sera aussi une très belle expérience de citoyenneté européenne.* »

Pour Nikolaus Meyer-Landrut, « *se connaître pour se comprendre et se faire confiance : c'est le pilier du partenariat franco-allemand. Pour que la connaissance mutuelle soit un pas vers l'embauche de part et d'autres de la frontière, il faut oser la mobilité professionnelle, ce qui passe naturellement par une expérience pratique. C'est la raison pour laquelle je me réjouis tout particulièrement que ce projet pilot-pilote franco-allemand pour la mobilité des apprentis, au sein d'un même groupe, donne aux jeunes la possibilité de connaître leur partenaire de manière très concrète* ».

Contact presse : secretariat-presse.cabaeu@diplomatie.gouv.fr ou **01 43 17 55 06**
secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr ou **01 49 55 31 02**